



Certification des Entrepreneurs Forestiers



Le contexte

FSC a réfléchi aux moyens d'améliorer l'accès des petits producteurs à la certification en intégrant les entrepreneurs forestiers dans le système. En 2017, lors de l'Assemblée Générale de Vancouver, les membres FSC ont demandé à l'organisation de proposer une solution dans ce sens, via la motion 46/2017.

A l'heure actuelle, les entrepreneurs forestiers assurant des services pour un titulaire de certificat de gestion forestière ne font pas partie du système de certification FSC. FSC s'est efforcé de trouver une façon efficace de répartir les responsabilités entre le titulaire de certificat, le propriétaire forestier et l'entrepreneur forestier dans le cadre de la certification FSC.

Notre action

Dans le cadre d'une expérimentation -pilote, FSC a évalué les possibilités d'application du Modèle de Groupe de Type III, c'est à dire le fait d'utiliser un standard de certification FSC existant – et les exigences techniques du standard FSC-STD-30-005 pour la gestion d'un certificat de gestion forestière de groupe – et d'y intégrer tout simplement les entrepreneurs forestiers.

Parallèlement, le groupe de travail technique a également évalué des concepts entièrement nouveaux pour le système FSC: a) l'utilisation de systèmes existants de certification des entrepreneurs forestiers en vue de certifier la gestion forestière; et b) la création d'un standard distinct pour la certification des entrepreneurs forestiers. Il s'agirait d'élaborer un standard international exposant les exigences que les entrepreneurs devront respecter pour obtenir la certification, et d'évaluer le lien entre le certificat d'un entrepreneur et le certificat d'un groupe de gestion forestière (l'approche utilisée actuellement pour les propriétaires forestiers

privés postulant à la certification).

Aspects principaux

- Le nouveau standard pourrait **répartir la responsabilité de la certification** entre entrepreneurs et propriétaires forestiers. Par exemple, le titulaire d'un certificat de gestion forestière de groupe pourrait être responsable du respect de 70 pour-cents des exigences, les 30 pour-cents restants étant à la charge de l'entrepreneur certifié.
- De nombreux entrepreneurs travaillent avec plusieurs propriétaires forestiers, l'obtention de la certification peut donc être particulièrement difficile. S'ils pouvaient gérer leur propre certificat – en faisant bénéficier d'autres titulaires de certificat de certains services découlant de ce certificat – **l'ensemble du système pourrait être rationalisé.**
- Il s'agirait d'un système basé sur le volontariat pour les entrepreneurs forestiers; il **engendrerait des bénéfices** pour eux comme pour les titulaires de certificats existants.

Point d'avancement et prochaines étapes

La révision du standard de groupe, destinée à intégrer les entrepreneurs forestiers, a été effectuée, et la première consultation publique a été réalisée, les résultats de cette consultation étant en cours d'analyse.

L'élaboration de nouveaux standards pour les entrepreneurs forestiers en est à ses débuts, et l'expérimentation-pilote se poursuivra tout au long de l'année 2020.

Documents de référence

- FSC-POL-01-001 Politique FSC pour l'expérimentation-pilote des standards provisoires FSC
- FSC-STD-30-005 Standard FSC pour les entités groupes dans les groupes de gestion forestière
- FSC-STD-20-007 Évaluations de la gestion forestière

> [Pour plus d'informations suivez le lien](#)